



Ecole Primaire «Tordo »  
2, avenue Général de Gaulle 06690 Tourrette- Levens

Contacts : 04.93.79.40.00 (pour les urgences)  
Privilégier les courriers électroniques : [ecole.0061563S@ac-nice.fr](mailto:ecole.0061563S@ac-nice.fr)  
ou [herve.andrio@ac-nice.fr](mailto:herve.andrio@ac-nice.fr)  
Site à votre disposition : Ecole primaire Tordo

## MATERNELLE

Tourrette- Levens le 6 juillet 2024

Madame, Monsieur,

Par le présent courrier, l'équipe pédagogique vous confirme que votre enfant :

sera CLASSE DE PS /GS      ENSEIGNANT(E) : Mme Boursicot    ATSEM : Mme Aura Nathalie

*L'enseignant(e) donnera les instructions de connexion à la rentrée.*

**Rentrée : le lundi 2 septembre 2024 à 8 h 40 pour les élèves de Petite section**

**A 13 h 50 pour les élèves de Grande section (Tous les enfants devront être accompagnés jusqu'au portail de l'école)**

**Lieu de rentrée : BAT B (à gauche de la mairie), portail de gauche.**

Pour notre classe, la couleur des tabliers est bleue, avec le prénom de votre écrit ou brodé devant

**Réunion des parents de la classe : jeudi 5 septembre à 17 h**

Présentation du fonctionnement, des projets de la classe et de l'école. La présence des enfants, dans la mesure du possible et pour le confort de tous, est déconseillée.

**Le jour de la rentrée :** il faudra bien vérifier et notifier à l'enseignant les jours de cantine, de garderie, les situations particulières, l'orthographe de ses noms, prénom et sa date de naissance.

**Merci de me remettre dans l'enveloppe ou pochette :**

- La fiche de renseignements
- La fiche d'urgence (**sans oublier la date du vaccin antitétanique et de surligner ou d'écrire en rouge le premier numéro à composer en cas d'urgence**)
- L'attestation d'assurance
- Un chèque à l'ordre de « coopérative scolaire Tordo » de 16 euros (si fratrie scolarisée au sein du groupe scolaire : 13 euros si 2 enfants et 10 euros /enfant si 3 enfants ou plus)

### **SA PREMIERE RENTREE**

Vous serez accueillis dans la cour, après le passage aux toilettes, nous visiterons le RDC de l'école avant de regagner la classe et de me présenter votre enfant individuellement. Afin de faciliter cette première rentrée, nous répartissons celle-ci en deux temps : les plus jeunes, le matin et les plus grands, l'après-midi pendant que les petits font la sieste. Ainsi chaque adulte sera plus disponible pour répondre à leurs interrogations, voire leurs inquiétudes...Leur première approche de l'école se fera avec plus de calme et ils ne se sentiront pas perdus dans un espace réduit.

### **Liste des fournitures 2024 – 2025 (avec le nom et prénom de l'élève dessus)** **POUR LA PETITE SECTION**

Merci d'apporter tout le matériel demandé dans un sac (avec le nom de votre enfant à l'intérieur qui restera à l'école et vous sera remis à la fin de chaque période (avec la couverture et l'oreiller pour lavage pour les petits)

Concernant le cartable, merci d'opter pour un PETIT pouvant contenir le cahier de liaison (22 X 17 cm, fourni par l'école pour toute sa scolarité en maternelle) et SANS ROULETTES !

2 boîtes de mouchoirs en papier

2 paquets de lingettes

1 porte-documents de 80 vues

1 gobelet ou verre en plastique et une gourde

1 sac contenant un change complet. Il restera à demeure à l'école et sera à renouveler si utilisation ou en fonction des saisons

1 doudou et une tétine (dans une boîte protectrice étiquetée à son prénom) resteront obligatoirement à l'école. Merci de prévoir des « doubles » pour le domicile.

Une petite couverture ou couette pour le dortoir (lit 135 X 50 cm) et un petit oreiller avec taie.

## POUR LA GRANDE SECTION

Merci d'apporter tout le matériel demandé dans le sac en tissu confectionné en PS ou MS.

Concernant le cartable, optez pour un cartable SANS ROULETTES et pouvant contenir le cahier de liaison.

2 boîtes de mouchoirs en papier

1 gobelet ou verre en plastique et une gourde

1 ardoise réinscriptible de type « velleda », 4 gros feutres pour écrire dessus

2 crayons gris HB

Quelques informations et rappels:

### HORAIRES DE L'ECOLE

	<b>PERI-SCOLAIRE</b> Inscription obligatoire en mairie	<b>ECOLE</b>	<b>PERI-SCOLAIRE</b> Inscription obligatoire en mairie *
Ecole <b>Lundi</b> <b>Mardi</b>	7h – 8h15	<b>8h20- 16h30</b> accueil : 8h 20- 8h30 fermeture du portail 8h30 sortie : 11h30 accueil A.M : 13h20- 13h30 fermeture du portail 13h30 sortie: 16h30.	à partir de 16h 30  *informations et détails des activités et horaires en mairie directement.
<b>Péri- scolaire Mercredi</b>	Centre de loisirs Inscription obligatoire en mairie		
Ecole <b>Judi</b> <b>Vendredi</b>	7h – 8h15	<b>8h20- 16h30</b> accueil : 8h 20- 8h30 fermeture du portail 8h30 sortie : 11h30 accueil A.M : 13h20- 13h30 fermeture du portail 13h30 sortie: 16h30.	à partir de 16h 30  *informations et détails des activités et horaires en mairie directement.

Lors des entrées (8 h 20 et 13 h 20) et des sorties (11h 30 et 16 h30) les enfants seront accueillis et récupérés au portail (notre classe sort en dernier)

Chaque élève sera autorisé à sortir après l'appel de son prénom par l'enseignant et vérification des personnes autorisées à le récupérer.

## RECOMMANDATIONS

### *L'école maternelle : un cycle unique, fondamental pour la réussite de tous*

Elle se définit en trois grands axes :

- Une école qui **s'adapte aux jeunes enfants**
- Une école qui **organise des modalités spécifiques d'apprentissage**
- Une école où **les enfants vont apprendre et vivre ensemble**

La durée de la semaine scolaire des élèves à l'école maternelle est fixée à vingt-quatre heures.

La loi de refondation de l'École donne une nouvelle mission à l'école maternelle.

Organisée en un cycle unique, l'école maternelle est la première étape pour garantir la **réussite de tous** les élèves au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun.

Elle **s'adapte** aux jeunes enfants en tenant compte de leur développement et construit des **passerelles entre la famille et l'école**.

Elle organise des modalités spécifiques d'apprentissage en mettant en place **des situations variées** : résolution de problèmes concrets, entraînements, mémorisation. Le jeu y tient une place particulière : il favorise la richesse des expériences vécues et alimente tous les domaines d'apprentissage.

L'école maternelle permet aussi aux enfants d'apprendre ensemble et de vivre ensemble : elle assure une première acquisition des principes de la vie en société et **permet à l'enfant de se construire comme personne singulière au sein d'un groupe**.

Le nouveau programme de l'école maternelle organise les enseignements en cinq domaines d'apprentissage :

- 1. Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions**
- 2. Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique**
- 3. Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques**
- 4. Acquérir les premiers outils mathématiques**
- 5. Explorer le monde**

Chacun de ces cinq domaines est essentiel au développement de l'enfant et doit trouver sa place dans l'organisation du temps quotidien.

**La place primordiale du langage est réaffirmée comme condition essentielle de la réussite de toutes et de tous.** La pratique d'activités physiques et artistiques permet de développer les interactions entre l'action, les sensations, l'imaginaire, la sensibilité et la pensée.

Les domaines "Acquérir les premiers outils mathématiques" et "Explorer le monde" s'attachent à développer une première compréhension des nombres et des premiers outils mathématiques, de l'environnement des enfants et à susciter leur questionnement.

En s'appuyant sur des connaissances initiales liées à leur vécu, l'école maternelle met en place un parcours qui leur permet d'ordonner le monde qui les entoure, d'accéder à des représentations usuelles et à des savoirs que l'école élémentaire enrichira.

Vous retrouverez les programmes complets sur le site du ministère :

<https://www.education.gouv.fr/programmes-et-horaires-l-ecole-maternelle-4193>

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

L'enseignante, N. Boursicot

Le directeur, Hervé ANDRIO